

Directeur: GILBERT LaRUE.

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campenon.)

VOL. XVI — 2014

Bureau: 3954, Parc LaFontaine — Tél.: FRontenac 1233

MONTREAL, 29 JUIN 1930

Abonnement: \$2.50 par année

Temps: beau et chaud

LE CU... ISTRE OMER HEROUX

Il ne répondra jamais si le "Devoir" imprimait oui ou non le "Miroir" le dimanche, en dénonçant autrui.

Le cuistre Omer Héroux (et encore, quand on l'appelle cuistre, "istre" est un ornement), en réponse à une question posée par l'hon. Alexandre Taschereau, ne répond pas si OUI ou NON le "Miroir" était imprimé par les "bonnes presses" du "Devoir", cet hier, le dimanche matin. Il s'en garde bien, le tartuffe! Il sait trop ce qui lui pend au bout du nez...

Pourtant, c'est bien là ce que le public veut savoir et a le droit de savoir: est-il donc vrai qu'au "Devoir", où l'on ne perd pas une occasion d'attaquer violemment le premier ministre, chaque fois que l'on s'imagine que le repos du dimanche a été violé de par la province, on s'est permis d'accomplir, le jour du Seigneur, un travail que personne ne jugera nécessaire à la gloire de Dieu?

Et ainsi que l'écrit le "Soleil", "il ne s'agit pas ici de poser des questions impertinentes au premier ministre, mais de s'en tenir à la question de fait. Ou M. Taschereau a dit vrai ou il a dit faux. S'il a dit vrai, le journal montréalais se trouve à faire figure d'hypocrite chaque fois qu'il fait d'éloquantes professions de foi dominicale; s'il a dit faux, il y va de l'honneur du confrère de se disculper. Toute la question est là."

Ceux qui savent (et il en est) savent parfaitement que jamais le cu... istre Héroux ne répondra OUI ni NON à la question bien directe du premier ministre. Le plat valet du "Devoir" est l'homme à tout faire chaque fois chargé d'embrouiller la question lorsque son organe est acculé au pied du mur.

Le "Devoir" imprimait-il le dimanche matin le "Miroir", frère du "Goglu" et du "Chameau", parce que cette feuille ne cesse de baver sur le gouvernement provincial? Lui prêtait-il même une partie des membres de sa rédaction?

Les paris sont ouverts que le cu... istre ne répondra pas: NON.

FLAMBEAU.

QUESTIONS A L'EXECUTIF

A propos de la confection des uniformes pour pompiers et policiers. — Comment pratiquer une véritable économie.

Aux membres du comité exécutif de la Ville de Montréal nous posons respectueusement ces questions: 1.—Connaissez-ils exactement le coût de revient de la fabrication des uniformes des policiers et des pompiers, à l'heure actuelle, dans les ateliers de la Ville et les quelques ateliers connexes?

2.—Savent-ils qu'autrefois la Ville économisait de 35 à 40 pour 100 en demandant des soumissions et en faisant confectionner ces uniformes par des manufacturiers?

3.—Si la Ville ne veut pas revenir absolument à l'ancien système, si elle veut s'assurer de la qualité de l'étoffe, pourquoi ne la fournit-elle pas en s'en remettant pour la confection à des manufacturiers?

4.—Nos administrateurs savent-ils aussi qu'en confiant aux manufacturiers, la fourniture des doublures, boutons d'uniformes, etc., ils feraient une économie de 20 pour 100 sur le coût des mêmes articles à l'heure actuelle?

5.—Ignorant-ils que présentement les uniformes des pompiers et des policiers étant fabriqués en série ne vont pas bien, loin de là, à la plupart de ceux qui les portent, tandis qu'autrefois chaque homme, habillé sur mesures, contribuait par sa tenue au bon renom de la Métropole du Canada?

Nous invitons nos administrateurs à considérer ces questions et, s'ils les trouvent pertinentes, à donner satisfaction aux contribuables de Montréal, qui, en rejetant l'ancienne administration, attendent de la nouvelle qu'elle leur procure un régime beaucoup plus économique, dans toutes les sphères où c'est possible, que le précédent.

OBSERVATOR

LES ONGLES SAIGNANTS!...

Dernière mode pour dames à Paris. — Couleurs plus douces aussi permises. — Les moustaches des messieurs. — Teintes électorales.

(Dép. Spéc. à l'"Autorité Nouvelle") Paris, 28. — Il importait d'attirer l'attention des élégantes du monde entier qui, par suite de la dégringolade dans les Bourses et la crise mondiale, ont été incapable de venir à Paris, cette année, sur la mode des ongles, car il faut que vous sachiez que les ongles ont leur mode à laquelle on doit se plier si l'on veut être "dans le train".

Les ongles recourbés en griffes sont passés. Cette année, les ongles se portent saignants. C'est un rougeoyer laborieux, excessif, inquiétant du bout des doigts, qui donne l'impression d'une main prise dans un engrenage, d'un horrible accident, d'un supplice chinois. Pas toutes, mais plusieurs femmes excentriques, surtout étrangères, pratiquent ce maquillage original. On dirait des doigts qui se sont promenés dans un nez qui saigne. On accepte avec répulsion cette main de crainte que ce ne soit pas sec. Quant aux galants qui voudront baiser ces dix plaies sanguinolentes, il leur faudra un bon cœur.

Mais ce n'est pas tout. La mode, en si bonne voie, ne s'arrêtera pas là. On parle de faire des ongles verts, jaunes, bleus, enfin des ongles assortis à la couleur de la robe. Messieurs, il ne vous reste plus qu'à teindre votre moustache pour qu'elle soit assortie aux ongles de votre femme. Une moustache verte ira bien avec des ongles jaunes, une moustache bleue avec des ongles rouges; vous pouvez obtenir une infinité de combinaisons et d'heureux effets. En périodes électorales, pourquoi monsieur et madame n'arboreraient-ils pas leurs couleurs politiques, lui, sur sa moustache, elle, au bout des ongles?

ARRESTATION DU NOTAIRE JASMIN

Le notaire Ernest Jasmin, 152 rue Notre-Dame est, a comparu devant le juge Victor Cusson, hier matin, sur une accusation de fraude. Le prévenu a protesté fortement de son innocence, mais il devra subir son enquête préliminaire le 2 juillet prochain.

Il y a deux accusations contre le prévenu. Une accuse le notaire Jasmin d'avoir, du 30 septembre 1926 à date, reçu un montant de 12,000.00 appartenant à Sam Witenoff avec instruction de remettre le dit argent aux crédateurs de Witenoff, et d'avoir frauduleusement omis de rendre compte de cet argent qu'il aurait converti à son propre usage.

La seconde plainte accuse le notaire Jasmin d'avoir reçu un montant de \$2,500.00 de Dorilas Dufresne, le 3 mars dernier, et de s'être approprié cet argent, la propriété du dit Dorilas Dufresne et de Gédéas Dufresne.

Après la faillite minière, la faillite politique ?

AMBASSADEURS DU CONSEIL...

Pourquoi l'échevin X. n'alla pas à Rome. — Pourquoi l'échevin Dubreuil ne fut pas présenté au roi Georges.

L'ACHETEUR BRISARD PAS ASSEZ DEVOT

Dans l'autobus allant de Montréal à Saint-Jérôme, plein à craquer. Un jeune homme parle fort. Flatté de l'attention générale, il tient le haut du pavé. D'une oreille à l'autre passe le mot:

— C'est le garçon de l'échevin X... de Montréal.

Le jeune homme, voyageur de commerce, membre de l'A. C. V. C., "gonflé" de se voir si bien écouté, se "dégonfle" en entrant dans la voie des confidences:

— Le comité exécutif, dit-il, n'aurait pas dû être composé comme il est là. Bray, Fortin et Mathieu ne sont pas à leur place. C'était à Savignac d'être président, et les autres, à part Weldon, auraient dû être Dubreuil, Lalonde et papa. Mathieu est ce qu'il y a de plus ignorant à l'hôtel de ville. Imaginez-vous qu'il appelle des balancières des "balanciers".

Dans l'autobus, un voyageur semble tout spécialement intéressé par les confidences du "fils à papa".

— Pourquoi votre père n'a-t-il pas exigé la place qui lui revenait? S'enquiert-il avec sollicitude.

— Parce qu'on lui a promis de l'envoyer à Rome représenter le nouveau Conseil municipal à la canonisation des huit martyrs canadiens.

— Il n'y est pas allé? ...

— Non, parce que l'échevin Quintal s'est amené et a dit: Ça n'appartient d'aller à Rome. Je suis un homme instruit, moi, étant médecin. Mais le Dr Quintal a été embêté à son tour par le Dr Lesage, qui a dit: "S'il y en a un qui y va, il faut que ce soit moi. Qui plus que moi a fait pour l'administration actuelle en battant deux fois Poulin?" Alors, comme on ne pouvait les envoyer tous les trois, vu que ça aurait coûté trop cher, on leur a promis de les envoyer tous les trois à l'excursion des municipalités canadiennes, à Terre-Neuve. Le voyage à Rome aurait certes été plus beau. C'est la jalousie des échevins Quintal et Lesage qui a empêché papa de le faire.

— Il y a de la jalousie à l'hôtel de ville? poursuivit notre questionneur, bon prince.

— Oui, plus qu'il n'en faudrait. Ainsi, c'est encore la jalousie qui a empêché l'échevin Dubreuil d'aller à Londres. Il avait déjà annoncé à ses électeurs qu'il partait pour l'Angleterre et que papa verrait à leurs intérêts en son absence. D'autres échevins voulaient y aller à sa place.

— Qu'aurait fait M. Dubreuil en Angleterre? Aurait-il été présenté au Roi comme le plus beau spécimen du nouveau Conseil? demanda le questionneur.

Le jeune membre de l'A. C. V. C. perçut-il un brin d'ironie? Il changea de sujet:

— Le conseil exécutif, poursuivit-il, a fait de mauvaises nominations. Ainsi ce Brisard, nommé acheteur de la Ville, c'est un mauvais choix, parce que Brisard n'est pas assez dévot. Il n'est pas dévot du tout et ça fera un mauvais acheteur, de même qu'un membre de l'A. C. V. C. (Association Catholique des Voyageurs de Commerce) qui ne serait pas dévot ferait un mauvais vendeur. Papa assure qu'il y aura encore des changements, à l'hôtel de ville d'ici six mois, et je le crois, rapport à certains manque de religion.

L'autobus était arrivé à Saint-Jérôme. Tout le monde en descendit à regret, car tout le monde était vivement intéressé par ses déclarations et regrettait vivement que le "papa du fils" n'eût pas été envoyé à la cour romaine et l'échevin Dubreuil à la cour britannique.

— Nous avons décidément une administration municipale qui ne rêve que d'ambassadeurs, pensa tout haut le voyageur aux multiples questions.

EST-CE PARCE QUE MM. JOS. RAINVILLE, WILLIAM TREMBLAY, ETC., SE SONT TROP INTERESSES AUX PUIITS QU'ILS COURENT LE RISQUE D'Y TOMBER?

LA "GRANDE" DEMONSTRATION BENNETT FUT-ELLE UN FOUR?

L'organisation conservatrice dans l'île de Montréal paraît être fort mal en point.

La "grande" démonstration Bennett n'a pas été ce que certains journaux ont essayé de nous faire croire.

Au lieu de 2,000 autos qui devaient défilé par les rues de Montréal, à peine 200 s'étaient rendus à l'appel. Et au marché Maisonneuve, au lieu des 30,000 auditeurs attendus, il s'en présenta à peine 3,000. Les hauts-parleurs installés en dehors de la salle ne s'adressèrent qu'à quelques centaines de fideles.

L'organisateur en chef Jos. Rainville semble avoir fait un four complet de son entreprise. S'il espérait "souffler" celle-ci comme ses actions "Argonaut Gold Mine", il s'est grossièrement trompé.

Un autre mineur malheureux est ce bon M. William Tremblay, fondateur de l'"Eureka Mine", dont les actionnaires n'ont pas retiré de gros dividendes, les pauvres.

Au lieu de la mine "J'ai trouvé", cha'un put dire: "J'ai perdu".

Et M. William Tremblay perdra sûrement son élection dans Maisonneuve, s'il se présente, surtout après s'être affiché comme conservateur tout plein en président l'assemblée Bennett.

— J'ai accepté, dit-il, à 4 heures de l'après-midi, après que le maire Houde eût refusé.

Que pensez-vous d'une organisation qui n'avait pas encore choisi son président pour l'assemblée du "chef", et ce à 4 heures de l'après-midi?

Pour ce qui est de l'imbroglie conservateur Laurier-Ouverture, il devient grotesque, et nous en aurons beaucoup d'autres semblables à signaler dimanche prochain... y compris celui de Jacques-Cartier.

COMMENT UN DEMI-NEGRE TUA UN NEGRE COMPLET...

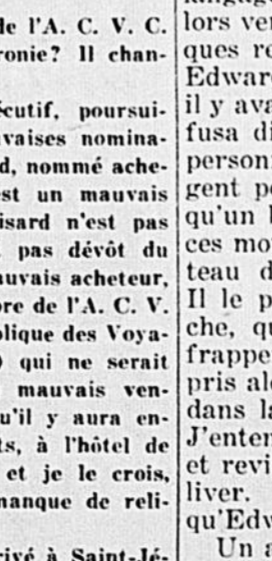
Le tribunal du coroner était rempli de nègres hier matin, venus pour assister à l'enquête sur les circonstances entourant la mort de Lester Toliver, un noir, qui fut tué d'une balle de revolver alors qu'il était au Standard Club, vendredi matin, peu après trois heures.

Edward Moreau, 48 ans, un mulâtre, qui tira le coup fatal, a été tenu criminellement responsable de la mort du jeune musicien.

Le témoin principal de l'enquête fut Alice Young, une jeune fille qui accompagnait Moreau le soir de la tragédie. Elle était en compagnie de Moreau lorsque la querelle commença. Voici sa version de l'affaire: "Nous étions assis, Edward et moi, quand Toliver entra. Il était ivre et insulta plusieurs personnes. Le gérant du club, M. Brown, lui intima l'ordre de se calmer et de surveiller son langage. Toliver se dirigea alors vers notre table et fit quelques remarques à notre égard. Edward lui dit de se taire, car il y avait des dames, mais il le refusa disant qu'il ne craignait personne et avait assez d'argent pour se défendre, ainsi qu'un bon couteau. En disant ces mots, Toliver sortit un couteau de sa poche et l'ouvrit. Il le plaça dans sa main gauche, qu'il leva comme pour frapper Moreau. Effrayée, je pris alors la fuite et me retirai dans la salle de danse, à côté. J'entendis de là une détonation et revint pour voir tomber Toliver. Regardant je remarquai qu'Edward était parti".

Un autre témoin J.-H. Charlestone déclara avoir vu le revolver dans les mains de Moreau après le coup parti. Il vit Moreau placer l'arme dans sa ceinture et sortir. Quand le coup partit, Toliver avait la main en l'air comme pour frapper Moreau.

Le juré du coroner rendit alors un verdict de responsabilité et Moreau fut ensuite conduit en Cour où il devra comparaître devant le juge Cusson



M. W. J. HUSHION Candidat libéral dans la division Saint-Antoine

Depuis, il n'a cédé le siège de Saint-Antoine à M. Bell qu'à une infime majorité et espère bien, avec raison, le reprendre. Né en 1882, M. Hushion n'a donc que 47 ans accomplis, lesquels lui suffirent pour faire beaucoup de chemin.



J'ai déjà dit que partie des membres du bureau de la rédaction du "Devoir" avaient été mis à la porte des autres quotidiens, ce qui ne les empêchait pas, une fois rendus dans la feuille bourgeoise, de se croire bien au-dessus de leurs confrères en journalisme et surtout de faire croire aux "fruits sortis du collège" qui viennent grossir leurs rangs avec des salaires de famine qu'ils possèdent la science infuse en entrant dans la "bonne presse". L'un de ces jeunes "fruits" signant Paul Anger nous apprend l'autre jour que Léonard de Vinci était un peintre du moyen-âge. Barbe-à-Poux Héroux s'en vient à son tour avec cette bordure: la commission Simon, chargée d'enquêter sur la situation aux Indes, a fait un rapport exaltant "Burma" de la confédération indienne proposée. La Birmanie n'existe pas pour Omer Héroux. Bien d'autres choses sont inexistantes pour ce cuistre, qui ne connaît plus rien des qu'on le sort de la tartufferie du "Devoir".

L'imprésario J.-A. Gauvin annonce l'impression qu'il s'en vient d'Europe avec une troupe de comédie française. Ignore-t-il qu'il existe au "Devoir" un "Ti-Georges" Pelletier qui fait espionner les théâtres de Montréal afin de savoir si l'on y jouerait pas d'autres pièces que "Polyeucte", "Athalie", "Esther" et la "Passion" de Julien Daoust? L'aventure de "Phi-Phi" aurait dû pourtant lui servir de leçon. "Ti-Georges" Pelletier (qu'il ne faut pas confondre avec "Ti-Noir" Desjardins) est l'homme qui, un jour, téléphonait à un libraire: "Vous nous envoyez pour insérer comme annonce dans le "Devoir" une liste de livres parmi lesquels figure "La Belle Nivernaise" d'Alphonse Daudet. Vous ne savez donc pas que c'est un livre immoral?" — "Pardonnez-moi le libraire. Si j'ouvre l'ouvrage de l'abbé Bethléem sur les livres à lire et à ne pas lire, j'y trouve que la "Belle Nivernaise" est spécialement recommandée pour la jeunesse. Ce qu'ils sont féroces, ces aristocrates du "Devoir" qui ne manquent jamais de relever avec toute la polissonnerie dont ils sont capables chaque erreur commise par un confrère du dehors.

Puisque nous en sommes au chapitre de la "bonne presse", parlons un peu de "L'Action Catholique", émise du "Devoir". La "pieuse feuille" se prit aux cheveux, durant l'hiver, avec son vis-à-vis ordinaire, le "Soleil", à propos de l'observance du dimanche. L'organe de la "vertu québécoise" (et l'on sait quelle est pointilleuse) blâma l'administration municipale de faire enlever la neige dans les rues le jour du Seigneur. De ripostes en réparties le saint-organisme voulut bien condescendre à quelques concessions que le "Soleil" résumait ainsi: "L'Action Catholique" admet qu'on enlève la neige le dimanche, mais non qu'on la transporte. Il faudrait, à l'entendre, fêter Noël sur le trottoir et jeter dans la rue pour laisser passer les piétons, ensuite l'enlever de la rue et la rejeter sur le trottoir pour laisser passer les voitures. Quels finins que ces organes de la "bonne presse"!

Ce bon M. Bumbray, candidat conservateur dans Outremont en vertu de toutes les couleurs. Un clan s'est formé qui ne veut pour aucun prix de sa candidature. Ce clan s'est hautement annoncé que lorsque M. Bennett viendrait à Montréal, une requête lui serait présentée à l'effet de mettre de côté le bon John, "candidat perpétuel et perpétuellement battu". John avait pris les dispositions nécessaires afin qu'aucun de ces mécontents ne pût approcher le chef tout pendant son séjour à Montréal, mais il avait compté sans les femmes, en train de troubler le ciel bleu politique comme elles ont troublé le paradis terrestre. Une dame A. J. Brown s'approcha de Miss Mildred Bennett et lui présenta un bouquet. Or, sous ces fleurs se cachait un serpent. Et le serpent c'était... une pétition signée par 500 électeurs suppliant l'auguste frère de Miss Bennett de les débarrasser de la candidature "néfaste" de M. Bumbray. M. Bennett n'a donc pu s'empêcher d'en prendre connaissance, et voilà comment le tout fut joué.

Tout le monde sait que dans notre province nous n'avons qu'à faire passer votre adversaire politique ou autre pour un mauvais pratiquant, un franc-maçon ou seulement un tiède pour le déconsidérer devant cette partie de l'électorat prête à avaler n'importe quelle couleur. Des partisans de M. Bumbray (nous ne voulons pas affirmer que ce soit lui-même) ont semé la rumeur que son principal antagoniste pour la candidature conservatrice, M. J.-A. Shinnick, était un fils de Chiniquy. Shinnick, selon eux, ne serait pas son vrai nom, mais il aurait déformé le nom de son père et de Chiniquy tiré Shinnick. Si M. Shinnick veut se laver de cette accusation, il devra faire "lever son baptistère" et se promener avec un certificat en bonne et due forme démontrant qu'il n'est apparenté ni de près ni de loin au fameux apôtre. VULCAIN

SOMMES-NOUS UN DOMINION BRITANNIQUE ?

Listes des ministres et des présidents de comités importants de la Chambre des Communes, 1930, qui sont catholiques romains.

Table with 3 columns: Position, Name, Religion. Includes: Ministre de la Justice (Hon. Ernest Lapointe, Français), Ministre de la Marine et des Pêcheries (Hon. P.-J.-A. Cardin, Français), Solliciteur Général (Hon. L. Cannon, Français), etc.

Avec les compliments de Roy N. Stableford, Sec. de L. O. A. du N. B. et Irlandais.

Cette circulaire vient d'être publiée et distribuée à des dizaines de milliers d'exemplaires par une loge orangiste du Nouveau-Brunswick. Les lettres C.R., dans la traduction de l'anglais désignent ceux qui tout en n'ayant pas le "malheur" d'être Canadiens français ont celui d'être "catholiques romains".

A moins de désavouer cette loge et sa circulaire, M. Bennett aura-t-il le culot de venir nous répéter ce qu'il disait au marché Maisonneuve: que son parti ne lancerait dans la présente campagne aucun appel aux préjugés de race et de religion?

Attendons-nous à en voir bien d'autres, de ces tracts, d'ici le 28 juillet. Il ne faut pas oublier que les ORANGISTES de toutes les provinces VIVENT de grossiers appels aux préjugés, comme en vivent nos "NATIONALISTES" du Québec. Ils font la paire.

G. L.

'LA COMPLAINTE D'EMILE GOGLU'

(sur l'air populaire: "J'suis c'qu'on appelle un habitant".)

J'ai mon torchon, j'ai mon mouchoir: (bis) C'est le "Goglu", c'est le "Miroir". (bis) Je me plais dans l'ordure, Je salls par nature, Aucune joie ne me plait tant Que d'être dégoutant!

J'ai mon guignol, j'ai mon rasoir: (bis) C'est le "Chameau", c'est le "Miroir", (bis) Feuilles sales et viles Dont j'inonde les villes, Pour renverser tous les pouvoirs Que je voudrais avoir!

Je sais qu'ils sont remplis d'aigreur: (bis) Ne suis-je pas leur parfumeur? (bis) De mon style de baigne J'arrose la campagne, Le plus infect des poisons, Je le sème à foison!

Mais je ne vivrai pas longtemps: (bis) Le peuple sait bien que je mens (bis) Et que tout mon mérite C'est d'être un hypocrite: Je finirai comme j'ai vécu: Dans la fange et la glu!

(Pour copie conforme "L'Action Libérale").

ANATOLE NOUS CONDUIT A LA HIDEUSE BANQUEROUTE

Si nous, citoyens d'une belle municipalité, n'arrêtons pas le "p'tit père" du filtre. — Le paiement d'un compte à propos du pont absolument illégal. — Le règlement des "baignades". — Des dons "généreux".

(Du correspondant spécial de "L'Autorité Nouvelle") Les Chevaliers, pour émouvoir la Commission, assurent qu'ils garantiront un montant de \$8,000 dû à leurs petits créanciers... à condition qu'ils fassent de l'argent. Eux qui en ont toujours perdu, comment pourraient-ils en faire, à moins de tenir bar ouvert et salle de danse? Est-ce dans ce but qu'ils s'apprentent à déménager?

Les largesses de notre commission scolaire nous font penser qu'elle ferait bien mieux de consacrer cet argent à un meilleur enseignement de l'anglais dans ses classes. De la sorte, les parents qui ne veulent pas que leurs garçons et filles soient des gratteurs de rues ou des femmes de charge n'auraient pas besoin de les envoyer à Parc Dominion ou à Montréal.

On se souvient que le jour où elle découvrit qu'elle avait en banque une somme de \$10,000 elle s'empressa de la donner à un entrepreneur qui fabriqua en retour ce pavage de l'Académie Piché que tout le monde s'accorde à qualifier de "salopierie".

On croyait qu'elle en avait fini avec le cadeau de \$35,000 qu'elle voulait faire aux Chevaliers de Colomb en achetant leur immeuble de la 17ième avenue. Or, il paraît que depuis que les Chevaliers ont remplacé leurs hauts-chefs, leurs moins hauts-chefs et leurs pas hauts-chefs du tout, le "scheme" a été repris.

Un autre extravagant donateur est notre hôtel de ville, bien qu'il ne se gêne aucunement de faire couper la lumière à un contribuable en retard de \$1.60 et à un autre en retard de \$4.00.

Il n'hésite pas à payer même (A suivre à la page 2)

CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la première page)

des comptes qui ne lui sont pas envoyés. Ainsi l'ingénieur Séraphin Ouimet, 706 Saint-Gabriel, Montréal, adressait le 12 mai à l'Association des Hommes d'Affaires de Lachine un compte de \$150.00 au sujet du fameux pont devant relier la rive nord à Caughnawaga, encore à l'état de projet.

Voici ce compte en détail: Avril 30: Etudes, localisation du pont projeté .....\$50.00 Mai 1: Etudes, loc., etc. ....50.00 Mai 2: Etudes, etc., .....50.00 Mai 3: Préparation et discours .....\$150.00

Vraie copie. — Hector Daoust. Le compte devait être, paraît-il de \$300.00. Voilà sans doute pourquoi les préparations et discours des 3 et 4 mai n'ont pas été accompagnés de chiffres.

Le 17 juin, le compte, adressé à l'Association des Hommes d'Affaires, était envoyé au Conseil d'Anatole d'une longue lettre du secrétaire, M. E. Richer, recommandant son paiement. Et le Conseil, le même jour, décidait le paiement du compte, action absolument illégale et susceptible d'amener la déqualification de tous les échevins ayant pris part à ce vote au moyen d'un bref de "quo warranto".

CHEQUE A MAUVAISE ADRESSE

Le chèque, portant le numéro 5956, était donc signé à l'ordre de M. Séraphin Ouimet, sur la Banque Nationale. Nous n'avons rien à dire, là-dessus, contre M. Séraphin Ouimet. Toutefois il ne réclamait rien de la Ville; celle-ci ne lui devait rien; et pourtant, c'était lui qui encaissait le chèque.

La principale raison alléguée par M. Richer, secrétaire de l'Association des Hommes d'Affaires, était qu'il fallait "faire des démarches pour que les intérêts de Lachine fussent sauvegardés". O la suprême insulte à M. Carignan. Quoi, M. Carignan est là, échevin, et l'on suppose que les intérêts de Lachine pourraient n'être pas, un seul instant, sauvegardés!

Aurait-on pensé que M. Carignan, étant en même temps gérant de la compagnie de la traversée, dont les bateaux deviendraient inutiles, si le pont était construit, et les dividendes inexistantes, serait capable de protéger ses intérêts personnels avant ceux de sa ville?

C'était bien mal connaître cet apôtre, dont le désintéressement est si complet qu'après nous avoir promis un filtre de \$240,000, le voilà en train de nous en laisser bâtir un de \$500,000, toujours par renoncement aux choses de ce monde. L'esprit constamment dans les nuages, Anatole ne jette un regard sur notre boule ronde que s'il espère surprendre quelque baigneur en train de s'éloigner à plus de dix pieds du rivage sans être boutoné jusqu'au cou... et avec ses bas dans les pieds!

Lorsque je parlais d'un demi-million pour le filtre, j'étais en-deça de la vérité. Je cite, ici des chiffres qu'on ne saurait contester, puisqu'ils viennent des ingénieurs eux-mêmes.

NOUS ESTIMONS, écrivait au Conseil MM. Hunter et Crépeault, le coût des travaux ci-dessous énumérés comme suit:

ESTIMATION POUR LE FILTRE

Table with 2 columns: Description of filtration equipment and costs, and Total cost. Includes items like 'Usine de filtration proprement dite', 'Pompes à haute pression', and 'COUT TOTAL'.

LE DEMI MILLION

Additionnez \$435,540.00 avec \$30,030.00, et vous arrivez à un total de \$465,000.00.

Ajoutez de \$30,000 à \$35,000 pour le terrain et \$5,000 pour un raccordement électrique de la 19ième Avenue au site du filtre: est-ce que le demi million n'est pas déjà dépassé?

Une assemblée spéciale du Conseil a été convoquée pour lundi soir afin d'étudier ces chiffres. Espérons que quelques échevins auront le courage de demander à M. Carignan, le "p'tit père" du filtre, comme il est le "p'tit père" de ses disciples, les Anatoliens, comment il se fait que "son" ballon de \$210,000 soit soudain monté à \$500,000 et plus.

Observez, amis lecteurs, que la part des ingénieurs Hunter et Crépeault atteint \$20,740 plus \$1,430, soit \$22,170 là-dessus.

Pourquoi en avoir pris un aux Etats-Unis et l'autre à Sherbrooke alors qu'il y a sur l'île de Montréal foule d'ingénieurs aussi capables, certes, de mener à bonne fin cette entreprise; et si nous en croyons spécialement l'ingénieur Séraphin Ouimet, à un prix de 100 pour 100 inférieur; il va jusqu'à parler de "balloune" soufflée à en crever.

Quel "schème", quel "nègre" cache le filtre? Les "payeux de taxes" de Lachine réussiront-ils à le savoir avant le début des travaux? Espérons-le pour eux; sinon, ils seront appelés à verser un fort supplément d'écus.

L'ORDRE des ANATOLIENS

Notre chronique de dimanche dernier, contenant un résumé du règlement présenté par M. Carignan au Conseil afin de costumer les baigneurs en raquetteurs et de les éloigner autant que possible, tels des pestiférés, des régions habitées de Lachine, a fait des sceptiques.

De nombreux lecteurs — et, le ciel en soit béni! ils se font de plus en plus nombreux — émettent des doutes sur notre résumé. Ils ne peuvent se figurer, disent-ils, que le pauvre Anatole ait perdu le "nord" à ce point. Ils ne peuvent croire qu'il soit assez "castor" pour vouloir prohiber les bains à certaines heures du jour et de la nuit, interdire la plus grande partie de notre territoire aux baigneurs et fabriquer dans sa tête en forme de coco des costumes à faire pouffer de rire même notre grave et "cimenteur" Armand LePailleur.

Il n'y a que l'Ordre des Anatoliens, pour approuver ce règlement... sans le connaître. L'Ordre des Anatoliens est cette "milice sacrée" qui comprend: les deux "fourniers" Arthur et Arcade, ces oiseaux au triste plumage, l'architecte Léon B..., l'ex-entrepreneur Josephat T..., le marchand de fer Armand J..., le peintre Stanislas J..., etc. etc.

HOSTILE A L'EAU

Pas étonnant que cette clique soit hostile à l'eau, car n'importe lequel d'eux se risquerait à prendre un bain enfoncerait comme une ancre. Je n'en vois qu'un susceptible de flotter, la "balloune dalbéenne", bourrée de vent.

Cette vengeance est tellement hostile à tout progrès que d'entendre prononcer ce mot fatidique suffit à la jeter dans de

Voulez-vous avoir sur votre table l'article sans rival?

Exigez les produits

Toujours les meilleurs



Crème glacée, lait pur, crème pasteurisée

Nos produits sont fabriqués sous la surveillance constante d'un chimiste bactériologiste, dans des conditions hygiéniques exceptionnelles.

Une machinerie ultra-moderne et un service sans égal complètent notre organisation.

1200 Avenue Papineau

Tél. AMherst 1151

véritables accès de rage et à faire traiter ceux qui le prononcent de suppôts de Satan.

Vous en avez un peu ce qui se passe au bain public, 18ième avenue. Le gardien en est certes un fort honnête homme, mais un peu vieux pour occuper semblable position. Il faudrait là un jeune homme vigoureux, un navigateur émérite capable en tout temps de se porter au secours des enfants en danger de se noyer. La chaloupe de sauvetage retenue à la rive par un cadenas gros comme le poing n'est pas plus rassurante, car le temps de la détacher et de la pousser au large, et deux ou trois enfants auraient amplement eu celui de se noyer.

C'est alors qu'Anatole et sa phalange de "scrupuleux" criaient à la malédiction du ciel sur les baigneurs, grands et petits, proclameraient qu'ils avaient raison de dénoncer cette coutume tenue comme horrible au moyen-âge, et jetteraient l'anathème au chroniqueur de "L'Autorité Nouvelle".

LE FAMEUX RÈGLEMENT

Voici donc le texte (afin de ne lui rien enlever de sa saveur) du règlement anatolien: ARTICLE 16 (a). Aucune personne du sexe masculin âgée de douze ans et plus ne se baignera dans les parties des canaux de Lachine, du fleuve St-Laurent et du Lac St-Louis comprises dans les limites de la Cité de Lachine sans être revêtu d'un costume de bain consistant en une culotte et une chemise en un ou deux morceaux couvrant le corps depuis les épaules jusqu'au bas de la fourche des jambes avec jaquette ou jupe rabattant par dessus la culotte et descendant à au moins quatre pouces en bas de la fourche des jambes ou autre costume équivalent approuvé par le chef de police de la cité;

LE GRAND BOUTONNAGE

(b) Aucune personne du sexe féminin âgée de douze ans et plus ne se baignera, aux endroits mentionnés dans le paragraphe précédent, sans être revêtu d'un costume de bain consistant en une culotte et une chemise en un ou deux morceaux couvrant le corps depuis les épaules jusqu'au bas de la fourche des jambes avec jaquette ou chemise rabattant par dessus la culotte et descendant à au moins quatre pouces en bas de la fourche des jambes avec en plus une blouse ou jaquette couvrant la chemise de trois pouces en bas des épaules jusqu'à la ceinture ou autre costume équivalent approuvé par le chef de police de la cité;

LE GRAND BOUTONNAGE

(c) Aucun enfant âgé de moins de douze ans ne se baignera aux mêmes endroits sans être revêtu d'un habit de bain convenable et décent.

ARTICLE 17.—Aucune personne âgée de douze ans et plus ne sortira, ni flânera, ni circulera en quelque endroit que ce soit dans la cité en costume de bain sans être habillée, recouverte ou revêtu d'un manteau, pardessus ou autre couverture, boutoné ou fermé depuis le cou jusqu'aux genoux. Cependant les baigneur habillés d'un costume de bain, tel que décrit

dans l'article précédent, seront tolérés au sortir de l'eau sur les quais, grèves, berges des canaux jusqu'à une distance n'excédant pas dix pieds du bord de l'eau où ils se baigneront;

LES LIEUX DEFENDUS

ARTICLE 18. (a) — Il est défendu de se baigner aux endroits suivants:

- 10.—Aux alentours du parc Monk; 20.—Aux alentours de la promenade Père Marquette; 30.—Dans l'ancien canal Lachine; 40.—Dans la baie formée par le canal des bateaux à l'est de la Trente-Quatrième Avenue; 50.—En front du lot No. 899 des plan et livre de renvoi de la paroisse de Lachine et ses subdivisions (Stoney Point). Entre 9.00 P.M. et 5.00 A.M. Entre 7.00 A.M. et 9.00 A.M. Entre 12.30 P.M. et 2.30 P.M. (b) Il est défendu de se baigner dans l'ancien canal Lachine et sur le côté sud de la promenade Père Marquette et le prolongement vers le sud de la Deuxième Avenue et de la Seizième Avenue; L'amende est de \$5.00 ou sinon, la prison.

Si le ridicule tuait à Lachine, n'est-ce pas qu'il y a longtemps qu'Anatole et ses anatoliens seraient morts — morts et enterrés?

DANGEAU

LE TABAC

Nicot ou Thivet? — Lequel a introduit en France cette plante divine?

Les fumeurs vont célébrer, cette année, le quatrième centenaire de l'homme auquel ils doivent leur plaisir, le sieur Nicot, comme vous savez. Il est bien de ne pas l'avoir oublié, et cela prouve tout au moins que l'usage du tabac ne fait pas perdre la mémoire, comme le croient communément ceux qui ne fument pas. Cependant, comme il n'est jamais de gloire assurée contre les protestations de l'envie, voilà celle de Nicot, discutée. Et "Figaro" nous apprend qu'il y a deux ans que le docteur Le Clerc, président de la Société d'Agriculture et d'Histoire naturelle de la Manche (ce n'est pas celle de Don Quichotte, mais ce département ne semble pas dépourvu de moulins à vent), a déjà dénoncé l'impureté, dans une communication savante à cette docte compagnie. D'après lui ce n'est pas à Nicot que revient l'honneur d'avoir introduit en France le petun; mais à un autre voyageur, natif d'Angoulême, et dénommé André Thivet. Ce Thivet était amonier de l'amiral Villegaignon, qui fit le voyage d'Amérique dans la première moitié du seizième siècle. Il en publia le récit, en 1558, dans un ouvrage intitulé "Singularités de la France antarctique autrement nommée Amérique", où le tabac est décrit. C'est, en effet, de l'avanceur d'un an Jean Nicot et son ambassade à Lisbonne, où il représenta le roi de France, et d'où il envoya en 1559, à Catherine de Médicis un peu de la fameuse poudre râpée, propre à la guérison de ses migraines. Au fait, c'est Thivet qui, le premier, a parlé de l'herbe odoriférante dont nous faisons de la fumée pour accompagner nos rêves, et c'est Nicot qui, venu plus tard, lui a donné son nom. Ainsi déjà Colomb

avait abordé le Nouveau-Monde, donné le sien. Toujours un peu d'in-avant Vespuce, qui, pourtant, lui a justice, décidément, sera mêlé à ce qui touche l'Amérique ou nous vient d'elle.

Au reste, Thivet ou Nicot, il n'importe; et c'est peut-être à un troisième bienfaiteur de l'humanité, anonyme celui-là comme tant d'autres, que nous devons l'habitude de la cigarette et de la pipe. On pense au matelot sans nom, assis sur un ballot de cordes à l'avant de sa caravelle et charmant les longs loisirs du retour vers la mère patrie de l'usage nouveau qu'il avait appris en ses escales, d'île en île. Plus que le diplomate frudit ou que l'amonier voyageur, celui-là qui revint, calumet aux dents, du lointain périple est le véritable inventeur de ce que Pierre Louys, dans le plus heureux de ses contes a nommé "une volupté nouvelle". On connaît l'aimable apologue. L'auteur d'"Aphrodite" y feint de recevoir la visite d'une jolie Grecque d'Antioche, morte depuis deux mille ans et tout expressément ressuscitée pour venir faire le procès du monde moderne, qui n'a rien inventé, parmi les choses agréables, que la savante et sensuelle Antiquité n'ait pratiqué bien avant nous. De quoi Louys, pe-naud, était bien forcé de convenir, jusqu'à tant qu'ayant machinalement offert une cigarette de caporal ordinaire à la visiteuse, il vit celle-ci s'écrouler, pour reconnaître, après en avoir aspiré une bouffée, qu'il y avait tout de même un petit plaisir de neuf sur la terre et que son temps n'avait pas connu.

Ce conte est joli. Mais est-il bien sûr qu'il soit juste? Si nul écrivain de Grèce et de Rome ne nous a fait savoir que ses contemporains fumaient, l'humanité antique n'était pas toute circonscrite aux bords de la Méditerranée, et les pratiques de l'Orient voluptueux, qui préexistaient à elle, se perdent dans la nuit des temps. Nous croyons inventer les nôtres, quand peut-être nous ne faisons qu'ignorer celles dont nos millénaires aïeux jouissaient avant nous. De tant d'inventions modernes, combien sont des usages perdus que seulement nous retrouvons?

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 juin 1930.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 4 juillet 1930, des soumissions pour la construction d'un agrandissement en pilotes au quai de Verchères, comté de Verchères, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un agrandissement au quai, Verchères, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 juin 1930.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 10 juillet 1930, des soumissions pour la reconstruction du quai public de Pierreville, comté de Yamaska, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour la reconstruction du quai, Pierreville, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 267 rue Saint-Paul, Québec, P.Q., et du Builders Exchange, 118 nouvel édifice Birk, Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Pierreville, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté au montant de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 juin 1930.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 4 juillet 1930, des soumissions pour la construction d'un agrandissement en pilotes au quai de Verchères, comté de Verchères, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un agrandissement au quai, Verchères, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 juin 1930.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclair-Verger, Inc", 1723, St-Denis, Montréal.

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Company," a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 3954, Parc Lafontaine, Montréal. Il est

# QUEL FUT LE VÉRITABLE PARRAIN DE MONTREAL?

Il semble que ce fut Claude de Pontbriand, grand seigneur de la cour et compagnon de Jacques Cartier

Qui a donné son nom à Montréal

On peut faire, il me semble, à cette question fort intéressante quatre réponses d'inégale valeur.

1.—Jacques Cartier a dénommé "Mont Royal" la montagne qui dominait la ville sauvage d'Hochelega à cause de sa beauté et de sa hauteur quasi royales. C'est ce qu'imagine Failon dans le passage cité par M. l'abbé O. M.

C'est en effet, pure imagination et développement bien romanesque du texte de Cartier. Je vois difficilement celui-ci, du reste, choisir l'épithète "royal" s'il voulait uniquement noter que la montagne et son cadre étaient beaux à voir. L'emploi de l'adjectif "royal" pour exprimer exclusivement le bel aspect d'un lieu géographique est bien trop moderne pour que Cartier ait pu y songer. (Ce sens est-il même français? Il n'est pas dans Littré). De son temps quand on voulait donner à un mont, à une île, à un port, etc., un nom qui spécifiait qu'ils étaient plaisants à l'oeil, on les appelait Beauport, Belle-Isle, Beaumont... Et c'était bien plus simple et bien plus clair. Les dénommait-on Port-Royal, Ile Royale, Mont-Royal, on avait dans l'idée autre chose que de signifier leur beauté naturelle.

2.—La ville assise au pied du mont, étant la cité royale des Sauvages, Cartier appliqua au mont la qualité et le qualificatif de la ville. C'est ce que laisse entendre Belleforest dans sa Cosmographie publiée en 1575: "et au milieu de la campagne est le village ou cité royale jointe à une montagne cultivée laquelle ville les chrétiens appellent Mont-Royal." Mais Belleforest fait une légère erreur, Cartier ayant dénommé la montagne et non la ville.

3.—Il l'appella Mont-Royal en l'honneur du roi. Cette explication, jusqu'à preuve du contraire, est incontestablement la plus sage et la plus naturelle. Elle est justifiée par Thevet qui écrit dans son Grand Insulaire: "... lorsque cette terre canadienne fut premièrement découverte par les français... sans curieux d'immortaliser le nom et la mémoire des Rois et princes de France, aians mis pied à terre en quel lieu remarquable ou dans quelques isles leur donnoient le nom de prince ou princesse de France..."

Comme exemple de cette règle générale il cite l'île d'Orléans, ainsi appelée à cause d'Henri, duc d'Orléans, qui devint dauphin en 1536, à la mort de son frère aîné François. Il ne dit rien de spécial pour Montréal; d'où l'on peut conclure que ce cas ne fait pas d'exception à la règle. Mais il est juste de remarquer aussi que cette règle ne s'applique pas à plus de trois ou quatre noms parmi tous ceux que Cartier a donnés dans son premier et second voyages: le cap et l'île d'Orléans, le cap du Dauphin et peut-être ce Mont-Royal qui en est cause.

4.—La montagne fut appelée Mont-Royal par Jacques Cartier et son escorte de gentilhommes et le fut, pour complaire à Claude de Pontbriand, fils du seigneur de Montréal, qui était présent et le premier d'eux-ci. Cette raison est celle que soutient la famille de Pontbriand. Elle nous paraît plus originale et la plus séduisante, tout justement parce qu'elle est la plus difficile à prouver.

On croit la ruiner d'un coup d'oeil en disant que Cartier n'en parle pas, lui qui fut cependant "toujours soucieux de justifier ses appellations et dénominations". Les noms qu'il explique sont au contraire le petit nombre; et, chose bizarre, ce sont ceux qui en auraient le moins besoin, comme les noms des saints, suffisamment éclairés par le calendrier, ou ceux qui expriment telle propriété géologique ou autre précédemment décrits; tandis qu'il reste muet sur les noms qui rappellent des personnages historiques: l'île Biron, le Cap de Montmorency, le cap de Lorraine. Son silence quand il s'agit de Mont-Royal ne prouve donc rien.

Ayant fait au roi, aux princes et aux grands, l'honneur de donner leurs titres aux lieux qu'il découvrait, Jacques Cartier n'a pas rougi de donner le sien propre à un port, qu'il dit être le meilleur du monde. Pourquoi n'aurait-il pas cherché à faire le même plaisir et le même honneur au premier de ses compagnons dans ce second voyage et dans cette as-

cession sur la montagne d'Hochelega? D'autant plus que ce personnage, par la naissance, par les charges, à la Cour, et l'influence de sa famille était de première importance. Claude de Pontbriand était, en effet, le filleul de la reine, le fils de ce Pierre de Pontbriand, qui, lors du procès du Maréchal de Gié avait en quelque sorte sauvé l'héritière du trône et l'unité de la France. Il était de plus le premier des échansons du Dauphin. Comment Jacques Cartier n'aurait-il pas profité de cette occasion pour le flatter et le contenter? Et si l'on ajoute d'une part que le nom personnel et distinctif de Claude de Pontbriand était "Montréal", comme nous en avons la preuve dans deux documents, l'un de 1534, l'autre de 1537, dans lesquels il est désigné ainsi: "Claude de Pontbriand dit mont Réal"; et d'autre part que la seigneurie possédée par ces documents de l'époque est dénommée aussi bien Mont royal que Mont reayl ou Montréal, n'aurait-on pas formulé non pas la preuve définitive mais une forte présomption en faveur de la thèse Pontbriand? C'est pourquoi personnellement nous pensons que lors du "baptême" de la montagne dite "Mont-royal" le véritable parrain fut Claude de Pontbriand, dit Montréal; et qu'en lui laissant ce parrainage, Cartier, fort habilement, faisait coup double, il flattait son compagnon et honorait le roi.

## SECONDE SEMAINE "DE JEANNE D'ARC" AU CINEMA "ROXY"

Le 23 mai 1430, sous les murs de Compiègne, Jeanne d'Arc tombait aux mains du duc de Bourgogne. Vendue fort cher aux anglais, traînée jusqu'à Rouen (capitale des possessions anglaises en France), elle était traduite, quelques semaines plus tard, devant un tribunal ecclésiastique.

Le film "La Passion de Jeanne d'Arc", que le Roxy conserve à l'affiche, nous montre Jeanne telle qu'elle fut à la fin de ce drame: une petite paysanne de France, vaillante, fière de sa foi, livrée à la haine de l'étranger. Une sainte et pure jeune fille qui, à l'heure du sacrifice suprême, meurt héroïquement pour son pays et pour son Dieu.

Jeanne s'avance, fers aux pieds, Elle est une jeune fille des champs, simple et fleurie, en présence de ses juges, grands docteurs. Contre eux, elle va défendre sa vie et sa réputation. Voici Warwick qui entre. Le gouverneur du château de Rouen est bien l'âme du procès. En sa présence, Pierre Cauchon commence à interroger Jeanne. Quel homme de bonne foi ne serait pas désarmé devant ses réponses si pleines de candeur? Et cependant, sur l'ordre de Cauchon, Jeanne, brutalement, est entraînée vers sa prison par les soldats de Warwick. Elle pleure et frissonne. Autour d'elle, les soudards vont et viennent; l'un d'eux lui arrache le pauvre anneau qu'elle avait au doigt.

N'ayant pu vaincre la foi et la volonté de Jeanne, les juges décident d'utiliser la ruse, et, faisant lire à Jeanne une lettre apocryphe du roi Charles VII, ils l'amènent aux plus graves déclarations.

Mais dans la chambre des suppliques, Jeanne malgré sa faiblesse, malgré son épouvante, refuse d'abjurer ses "blasphèmes". On l'emporte, brisée de fièvre et d'émotion, sur une civière.

Après avoir fait pratiquer sur elle l'opération de la saignée, les juges décident de poursuivre l'interrogatoire au cimetière. C'est là que la malheureuse enfant, devant les tombes qui l'entourent, cède enfin et signe l'abjuration que lui tend Loyseleur. Elle ne mourra pas, mais sera condamnée à la prison perpétuelle.

Cependant, à peine revenue dans son cachot, Jeanne, torturée de remords, renie son abjuration. Sa perte, désormais, est consommée. Conduite, cheveu ras, sur la place du Vieux-Marché, elle gravit le bûcher. La flamme crépite. Et vers le ciel monte, délivrée, l'âme de Jeanne qui sera désormais l'âme de la France.

En prologue musical, à 4 et à 9 heures, l'orchestre du Roxy fait entendre "Le Rosaire" et autres pièces de circonstance.

### TOUJOURS LE MIEUX

On demandait à une jeune femme son opinion sur le mariage.

— Oh! dit-elle, il n'y a pas beaucoup de différence. Quand j'étais fille, j'attendais le départ de Pierre jusqu'à trois heures du matin; maintenant j'attends sa rentrée jusqu'à trois heures du matin.

## VOULEZ-VOUS PASSER VOS VACANCES AVEC UN LOUABLE ENTRAIN?

Alors achetez une liqueur qui est un velours pour la gorge et le cerveau

### LE WHISKY



ESSAYEZ-LE! — COMPAREZ-LE

Et c'est alors que vous constaterez combien ce Whisky l'emporte sur tous les autres...

Le Whisky BLACK WATCH est doux et bien vieilli; c'est le mélange de whiskys de grain pur et de whisky écossais de malt de douze ans Distillé par

NATIONAL DISTILLERIES LIMITED

Winnipeg Montréal Vancouver

## LES COCHONS QUI DONNENT DES PERLES AUX PRINCESSES

Un véritable conte des Mille et Une Nuits qui a eu comme scène Fez, au Maroc.

Puisque, grâce au centenaire de l'Algérie et aux fêtes qui le célèbrent, l'Afrique du Nord est à l'ordre du jour, voici une petite histoire authentique et toute récente, qui eut pour théâtre le palais, à Fez, du célèbre et charmant El Glaoui, premier ministre de Sa Majesté Chérifienne.

El Glaoui, donc, faisait les honneurs du "méchoui" à un groupe d'illustres visiteurs français, parmi lesquels se trouvait la femme d'un homme d'Etat français, que nous appellerons, si vous voulez bien, Mme X...

Selon l'usage, le grand pacha marocain prenait avec ses doigts, dans l'immense plat, les fins morceaux qu'il tendait ensuite, d'un geste exquis, à ses hôtes, en prononçant de délicieuses formules de courtoisie qu'un interprète traduisait fidèlement.

On sait que l'oeil de l'agneau est tenu, en pays africains, pour la partie la plus délicate et la plus savoureuse de l'animal. Pour honorer particulièrement Mme X..., El Glaoui se saisit d'un oeil d'agneau, le débarrassa méticuleusement des peaux et des débris de chair qui l'entouraient, puis l'offrit à son invitée.

Déjà, Mme X... peu habituée aux traditions africaines, avait accepté sans enthousiasme les morceaux de viande que, sans l'aide d'une fourchette, le maître de céans disposait devant elle. La vue de cette boule glauque et flasque, de "ce regard vide et mort", comme a dit le poète, acheva de lui soulever le coeur. Elle prit tout de même, en faisant la grimace, et ne put s'empêcher de murmurer à l'oreille de sa voisine, épouse d'un très haut fonctionnaire français: "Pouah! quel cochon!"

Si Son Excellence El Glaoui parle mal le français, il l'entend fort bien. D'autant mieux qu'il a l'ouïe extraordinairement développée. L'épithète dont malgré elle et sous le coup de son écoeurément, s'était servie Mme X... lui parvint nettement, mais trop galant pour s'en irriter, il continua de servir ses hôtes avec la même grâce, superbe et généreuse.

A la fin du repas, il s'absenta un instant. Il revint en tenant entre l'index et le pouce, exactement comme il avait fait pour l'oeil d'agneau, une grosse perle du plus magnifique orient. D'un geste princier, il la tendit à Mme X... après s'être profondément incliné et, en langue arabe, commanda à l'interprète:

— Dis à cette dame que si, en France on ne donne pas de perles aux cochons, ici, les cochons donnent des perles aux princesses!

Il serait certainement superflu de chercher à dégager la morale, un peu complexe, de cette jolie scène, renouvelée des Mille et une Nuits, et si noblement orientale: mes lecteurs s'en chargeront.

## PELERINAGE PROVINCIAL A FORT STE-MARIE, ONT.

Au sanctuaire des Martyrs canadiens

L'organisation du troisième grand pèlerinage de la province de Québec au sanctuaire des martyrs canadiens à Fort Ste-Marie, Ont., va bon train et déjà un grand nombre d'adhésions, venant des quatre coins de la province, aussi bien que de la Nouvelle-Angleterre, sont parvenues aux promoteurs. On anticipe un succès encore plus considérable cette année, en raison de la canonisation des martyrs à Rome et il ne fait pas de doute que plusieurs personnes en profiteront pour visiter les lieux arrosés du sang de ces valeureux apôtres de la civilisation sur le nouveau continent.

Comme on le sait, ce pèlerinage est sous la direction des Révérends Pères Jésuites et du cercle Pie X de l'A. C. J. C. et a reçu la haute approbation de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal. Le R. P. Payne, S. J., en aura la direction spirituelle. Deux trains spéciaux de luxe du Pacifique Canadien ont été retenus pour le transport des pèlerins. Ils seront composés de wagons-lits, wagons à compartiments, wagons-restaurants, wagon-salon-observatoire et aussi de voitures de première classe. Les voyageurs occuperont les wagons-lits durant le trajet entier et n'auront pas à se préoccuper du logement aux arrêts qu'ils feront pendant la randonnée.

Le départ de Montréal se fera de la gare Windsor à 8.30 heures p. m. (heure solaire) samedi le 23 août et l'arrivée au sanctuaire aura lieu à temps le dimanche matin pour l'assistance à la messe. Dans la journée auront lieu les diverses cérémonies du pèlerinage et à 5.30 heures p. m. s'effectuera le départ de Toronto, où les pèlerins arriveront à 9 heures p. m. (heure solaire). A leur arrivée dans cette ville, les pèlerins qui préféreront retourner immédiatement à Montréal, pourront prendre leur train. Les autres partiront de Toronto à 7.30 heures a.m. le lundi matin, traverseront le lac Ontario en bateau, visiteront Niagara en tramways et passeront la journée entière aux chutes qu'ils pourront voir illuminées le soir.

Le mardi, retour à Toronto et visite de la grande exposition canadienne. Les convois spéciaux quitteront ensuite Toronto tard dans la soirée pour arriver à Montréal à 8 heures le mercredi matin, 27 août.

Les prix de billets d'excursion pour ce magnifique voyage sont exceptionnellement réduits et nul doute qu'un grand nombre de personnes profiteront de cette occasion pour visiter non seulement le sanctuaire des martyrs à Fort Ste-Marie, mais aussi les chutes Niagara et la grande exposition canadienne de Toronto qui s'y tient chaque été.

Passe sur le boulevard M. R., qu'on dit avoir fermé les yeux sur certaines infidélités conjugales, parce que ces infidélités avaient pour partenaire un homme politique très connu, grâce à l'amitié duquel M. R... a fait fortune dans les fournitures militaires.

Quelqu'un, naturellement, rappelle l'histoire... ou la légende.

— Tiens! fait X..., qui a écouté avec intérêt, il a commencé par être un mari facile pour devenir un mari aisé.

## AU PALACE

Nancy Carroll à l'affiche dans "Devil's Holiday"

Nancy Carroll, connue pour ses rôles de comédies musicales, abandonne ses anciennes préférences pour jouer un rôle dramatique dans "The Devil's Holiday", le film principal à l'affiche du cinéma Palace.

"The Devil's Holiday", le plus récent film de Nancy Carroll, est une représentation exacte de la vie moderne dans le "middlewest". Ce drame a pour théâtre le coeur de la grande zone productrice de céréales aux Etats-Unis, et il met en action des personnages des centres urbains de l'ouest et des riches fermes qui les environnent.

Nancy Carroll y personnifie une manieure coquette et épicure qui a partie liée avec des vendeurs retour, qui persuadent les "ranchers" d'acheter leurs marchandises. Elle fait la coquette avec les riches prospecteurs venus des champs de blé, réussit à se faire aimer puis... le vendeur entre en scène et fait conclure des contrats pour la vente de machines aratoires, tracteurs, etc.

Alors qu'elle est en train de s'acquiescer d'une fortune rondelette, la manueure s'éprend sérieusement du fils d'un des plus riches fermiers de la région. Elle est sur le point d'abandonner son rôle déloyal quand le frère aîné de son amoureux intervient et révèle ses petites machinations.

La troupe qui seconde Nancy Carroll comprend Philipps Holmes, interprète du rôle de l'amoureux, dont le jeu dans "Pointed Heels" et "Only the Brave" a été remarquable; Hobard Bosworth, le vigoureux "rancher", père du précédent; James Kirkwood, en frère aîné du jeune fermier; Paul Lukas, en médecin de New-York; Edmund Goulding, auteur du scénario a aussi dirigé la mimis en scène "The Trespasser", dans lequel Gloria Swanson a fait son début au cinéma parlant.

### UN BAISER

Lui. — Est-ce que ce serait mal pour moi d'embrasser votre main? Elle. — Bien, ce serait un baiser mal placé.

## Le film le plus empoignant de 1930

Voilà ce qu'est cette merveilleuse histoire qui met à nu le coeur de la femme.

### THE "DEVIL'S HOLIDAY"

La dramatique version Paramount qui touchera tous les coeurs.

Avec NANCY CARROLL, Philipps Holmes, Hobart Bosworth, James Kirkwood, Zasu Pitts.

## PALACE CETTE SEMAINE

Matinée populaire quotidienne 25 cents (Dimanche excepté)

de 10h. 30 a.m. à 12.30 p.m.

Sans arrêt, de 10.30 a.m. à 11 p.m.

## PRENEZ VOS VACANCES AU PARC BELMONT

C'est maintenant la vraie saison des vacances, et l'on voit tous les jours des familles entières se rendre dès l'avant-midi à Cartierville, pour y faire de joyeux pique-nique au Parc Belmont. L'on sait que la direction offre à ses visiteurs, jeunes et moins jeunes, toutes les commodités désirables; pelouses, tables en plein air, sous-bois, rafraîchissements et aliments variés. Sans compter que le choix des attractions est des plus variés, à commencer par les comédies gratuites de l'écran tous les soirs et de splendides concerts par l'ampliphone. Puis, il y a la piscine, la plage de sable et toutes ses joies, le pavillon de danse avec le fameux orchestre de Eddie Duchêne, ainsi que toutes les attractions si nombreuses du Midway. Le panorama de la rivière des Prairies est unique, l'air est pur, le voyage est idéal et l'illumination du parc le soir est quelque chose d'unique. Le bon

# Parc Dominion

RUE NOTRE-DAME EST

Le plus grand parc d'amusement du Canada

## DU PLAISIR

Attractions plus nombreuses que jamais

Promenade en auto "Shimmy", promenade Whooper, promenade en Auto-Chenille, Tumble Bug, course en Autos, course à la Victoire, Chutes, Dodgem, promenade en Aéroplane, Carrousel, etc.

Danse avec Phil Kirsch et son orchestre

Licence de Bière

MUSIQUE L'APRES-MIDI ET LE SOIR

## LES ENFANTS EN JOIE AU PARC DOMINION

Le parc Dominion verra bientôt ses fidèles jeunes habitués envahir son enceinte par les brûlantes après-midi d'été, car avec juillet, cest la saison des vacances qui commence chez la gent écolière, et nombreux sont les fillettes et garçonnets qui iront s'amuser au Dominion, en y respirant l'air vivifiant qui monte du Saint-Laurent. Sous la surveillance des parents et des employés du Parc Dominion, la jeunesse est parfaitement en sûreté dans ce grand lieu d'amusement populaire. Beaucoup de mères y conduiront leurs petits — ce qui vaut infiniment mieux que de les laisser jouer dans les cours ou courir la rue.

Le Dominion est spacieux; il offre ordre règne partout et il n'est guère d'endroit plus propice pour aller combattre la chaleur caniculaire.

à nos bambins de multiples attractions créées spécialement pour eux. De plus, la pelouse située dans la partie sud-ouest du parc est aménagée avec des bancs et des tables où les familles peuvent s'installer et faire la dinette ou collationner. Cette section n'est pas encombrée par les grandes personnes, ce qui donne aux petits l'avantage de prendre leurs ébats en toute liberté.

Mais la principale raison d'être du Parc Dominion, c'est d'intéresser et d'amuser les adultes, avec toute une série de courses, de jeux d'adresse et d'attractions diverses. Citons par exemple le voyage en canot sous les rochers, le "Drive Yourself", si amusant, la grande chute, la maison du rire, l'auto chenille, le Bug, le Dodgem, la fameuse course à la Victoire, et l'exposition des scènes animées de notre compatriote Moise Potvin, dont la réputation n'est plus à faire.



# Quand une connaissance devient un ami

— laissez jaillir le véritable esprit de camaraderie — la Bière Molson. La Molson — avec sa couleur vive et brillante, la Molson — avec son pétilllement agréable et sa riche saveur, la Molson — favorite des familles et préférée dans les hôtels de toute la Province.

# La BIÈRE MOLSON

"La Bière que votre Arrière-Grand-Père Buvait"



# Baseball - Boxe - Lutte - Tennis - Golf

## Montreal perd et gagne contre le Toronto

### LE ROYAL EST DEFAIT PAR 3 A 1 PUIS IL GAGNE LA DEUXIEME PARTIE PAR 6-3

TORONTO, 28. — Le club Toronto a remporté les honneurs de la première partie contre les Royals par le score de 3 à 1. Cette victoire des Leafs fut la sixième de Johnny Prud'homme et fut perdue par Classet. Le seul point des Royals dans cette partie fut compté par Gautreau, lorsqu'il frappa un dur coup de circuit à la première manche. Gautreau fut également responsable du succès du Montréal dans la seconde partie lorsqu'il fit compter deux points sur son coup simple à la quatrième manche de cette partie. Conley et Buckalew étaient alors sur les buts. Urbanski avait précédemment compté sur le coup simple de Buckalew.

Dans cette dernière partie Buckalew remporta sa neuvième victoire consécutive de la saison. Au cours de cette partie il accorda que 7 coups sûrs aux Leafs.

**Score par manches:**  
Montreal . . . 100 000 000—1  
Toronto . . . 102 000 00x—3  
Batteries: Classet, Holsdow et Head; Prud'homme et O'Neil.

**Deuxième partie**  
**Score par manches:**  
Montreal . . . 200 301 0—6  
Toronto . . . 100 020 0—3  
Batteries: Buckalew et Niebergall; Page, Fisher et O'Neil.

**LIGUE INTERNATIONALE**  
**Première partie**  
Rochester . . . 024 010 000—7 9 2  
Buffalo . . . 000 021 200—5 13 0  
Batteries: Rochester: McGraw et Jonnard; Buffalo: Leverett, Schoof, Buchanan, Tomlin et Hargreaves.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

**Deuxième partie**  
Rochester . . . 401 050 0—10 12 0  
Buffalo . . . 010 030 1—5 8 0  
Batteries: Rochester: Derringer, Littlejohn, et Florence; Buffalo: Mangunn, Williams et Grube.

### INSCRIPTION D'UNE EQUIPE CANADIENNE-ANGLAISE DANS LE MARATHON PETER DAWSON

La première équipe canadienne anglaise à s'inscrire dans le marathon Peter Dawson de 500 milles à relais, qui partira de Montréal le 20 juillet prochain, a été annoncée samedi matin. Cette équipe est composée de Phil Granville le géant nègre de Hamilton, Ont., qui fit partie de l'équipe olympique canadienne en 1924 et Frank Hoey, jeune montréalais qui s'est distingué dans le marathon Green Stripe en raquettes au mois de février dernier de Québec à Montréal.

Granville fit ses débuts professionnels dans les courses transcontinentales de C. C. Pyle de Los Angeles à New-York et vice-versa, en 1927 et 1928. Il se classa troisième dans la première et sixième dans la seconde. Ayant des proportions de géant, mesurant plus de six pieds de hauteur, et de constitution très robuste, Granville se mit en évidence dans le monde sportif comme marcheur, et détint à un certain moment le championnat du Canada et des Etats-Unis. Il détient aussi le record du monde à sept milles. Il est surtout renommé pour son endurance extraordinaire, et il prouva sa versatilité l'hiver dernier dans le marathon de raquettes. N'ayant jamais chassé la raquette, il commença à s'entraîner quelques semaines avant le départ de la course, et s'habitua très rapidement à ce genre de course. Il força Fabre à la limite dans les dernières étapes. Granville finit deuxième et Hoey troisième.

Granville portera dans cette course les couleurs de la Canadian West-Ingouise. Frank Hoey est un jeune homme qui s'est fait une réputation enviable depuis quelque temps dans la course à longue distance. La course en raquettes l'hiver dernier fut la première course à laquelle il participa. Hoey est de forte constitution et donne toutes les apparences de force et d'endurance. Il remporta dernièrement la course en préparation au marathon de 15 milles à Beaconsfield, et comme gagnant aura toutes ses dépenses payées dans le marathon ceci étant le prix donné aux quatre premiers à finir.

### GLORY B RAPORTE \$83.70 POUR UN PARI DE \$2.00 AU PARC DELORIMIER SAMEDI

**Première Course**  
1. — Glory B Laurin, \$83.70, \$25.00, 7.40; 2. — Seminola, Favor, \$3.45, 2.70; 3. — Illumine, Greenberg, 3.05. Temps, 1.97 3-5.

**Deuxième Course**  
1. — Canaille, Greenberg, \$1330, 7.45, 4.10; 2. — Gallop in Diamond, McCabe, 5.40, 3.70; 3. — Golden-Answer, 4.95. Temps, 1.08 3-5.

**Troisième Course**  
1. — Topcock, Greenberg, \$1630, 6.85, 3.90; 2. — Tenant, Whittaker, 11.05, 5.30; 3. — Bronchief, Drake, 3.55. Temps, 1.30 2-5.

**Quatrième Course**  
1. — Brother Johnson, Mitchell, 7.75, 4.35, 3.10; 2. — Forest Lore, Drake, 4.80, 3.50; 3. — Jake, Dewain, 3.30. Temps, 1.54 2-5.

**Cinquième Course**  
1. — Pan, Watson, 9.85, 4.40, 3.10; 2. — Guy Frazier, Mitchell, 3.40, 2.60; 3. — Buckrill, Bulcroft, 3.25. Temps, 1.28 2-5.

**Sixième Course**  
1. — Gay Isabeau, Drake, \$9.60, 4.80, 3.15; 2. — Cornwall, Brochie, 4.75, 3.15; 3. — Lady Herbert, Greenberg, 2.65. Temps, 1.55 2-5.

**Septième Course**  
1. — Vernon, Drake, 4.70, 2.90, 2.65; 2. — Duckling, Taylor, 3.09, 2.55; 3. — Lady Essington, Dubreuil, 3.00. Temps, 2.04.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

**Septième Course**  
1. — Paula L, Slate, 5.65, 3.55, 2.60; 2. — Promandale, Baker, 10.75, 5.50; 3. — Fairgold, Cannon, 3.30. Temps, 1.49 3-5.

### HENRI DEGLANE TENTERA DE VAINCRE LE VETERAN WLADECK ZBYSKO A L'ARENA

Il n'y a pas que les amateurs de lutte de Montréal qui attachent de l'importance à la rencontre Deglane-Zbysko qui aurait lieu lundi soir, à l'Arena Mont-Royal. L'ancien champion du monde lui-même tient par-dessus tout à conserver l'excellente réputation qu'il a su se créer à Montréal en remportant la victoire dans le grand tournoi international et la magnifique ceinture emblème du championnat.

Zbysko se rappelle avoir déclaré publiquement, l'année dernière, qu'il était prêt à mettre sa ceinture en jeu contre n'importe quel homme que le promoteur Riopel voudrait bien lui opposer. S'il en est ainsi, advenant une victoire pour Deglane, Zbysko serait forcé de céder au Français la ceinture à laquelle il tient tant.

Il y a donc plus qu'une simple victoire en jeu dans cette finale de lundi soir. Il y a la ceinture et la suprématie entre deux hommes qui détiennent, l'un sur l'autre, une victoire chacun.

Zbysko s'est entraîné régulièrement depuis deux semaines à New-York en compagnie d'excellents lutteurs. Il veut être en condition superbe pour faire face au Français qui monte graduellement vers les premiers rangs. Ce sera un combat gigantesque que celui de lundi soir et ceux qui auront l'avantage d'y assister en parleront longtemps.

Deglane est retourné au camp Riopel immédiatement après sa victoire sur Bill Bath lundi dernier. On nous apprend qu'il a fait de la marche et de la nage tous les jours afin d'améliorer son endurance. Il prévoit que la rencontre sera rudement contestée et il s'est préparé en conséquence. Reginald Siki sera l'adversaire de Sam Skorski dans une semi-finale de 45 minutes. Pat Killarney et Shefezenko seront aux prises dans une préliminaire de trente minutes.

Le Français André Adorez fera ses débuts à Montréal contre l'excellent lutteur américain Jack Russell. Les spectateurs pourront juger par eux-mêmes de la valeur de ce nouveau lutteur français. Les prix n'ont pas été augmentés et les dames accompagnées sont encore admises gratuitement lundi soir.

### L'OUVERTURE DE KINGS' PARK MERCREDI PROCHAIN

Tout semble annoncer que la prochaine réunion au King's Park, qui ouvrira mercredi prochain, le 2 juillet, sera une des meilleures encore vues à ce parc. Les directeurs de ce populaire meeting n'ont aucunement ménagé leurs efforts pour satisfaire les nombreux amateurs qui fréquentent la piste.

Les inscriptions de chevaux sont très nombreuses et les meilleurs coureurs qui visitent la province sont actuellement inscrits. Des bourses pour un montant de \$24,500.00 seront distribués au cours de la semaine.

Le gérant-général de la piste, M. Louis Smith, n'a rien négligé pour mettre la piste en excellente condition.

**COURSES A SAINT-PIE**  
**DE BAGOT LES 4, 5 ET 6**  
ST-HYACINTHE, 29. — Il y aura de grandes courses du Grand Circuit St-Laurent à Ste-Pie de Bagot, les lundi, mardi et mercredi, 4, 5, 6 août, 1930.

Une somme de \$3000 sera donnée en bourses comme suit: le 1er jour, 4 août, classe 2.30, ambles, \$200.00; classe 2.23, trot, \$300; classe, 2.20, amble, stake \$500; 2e jour, 5 août; classe 2.34 amble, \$300; classe 2.16 amble, \$300; classe 2.20, trot stake, \$500; 3e jour, 6 août; classe 2.26, amble \$300; Classe Classifiée, \$300, classe 2.11, amble, \$300.

Pour toutes informations, s'adresser à A. Chevalier, Secrétaire, 300, rue Girouard, St-Hyacinthe, Qué., Tél. 1583.

### PAS FACILE A BATTRE ?

L'un des plus remarquables athlètes de tous les temps, Arthur Newton, brisé, à 40 ans, le record du monde amateur pour la course de 100 milles. Il répéta plusieurs fois cet exploit en Afrique australe et en Angleterre. A l'âge de 46 ans, il se classa second, après Joie Roy, dans la course marathon Green Stripe de 15 milles, tenue à Montréal l'an dernier.



**PETER DAWSON**  
Bouteille 26 onces 3.35  
Bouteille 40 onces 5.00  
SPECIAL WHISKY  
Propriétaires: PETER DAWSON Limited, Duthtown & Glasgow, Scotland

### PROGRAMME CHARGE AU VELODROME AUJOURD'HUI

Voici le programme que Willie Spencer a mis sur pied pour ce soir au vélodrome Montréal. Comme nos lecteurs pourront le constater, c'est un programme des plus variés et qui ne peut manquer de plaire au public montréalais.

**MATCH OMNIUM PAR EQUIPES**  
L'équipe montréalaise Lepage-Gachon rencontrera l'équipe italienne Baggio-Traverso, en un match omnium qui se courra comme suit:

1ère manche: un mille, vitesse pure; 2ième manche: deux milles avec sprint tous les deux tours. 3ième manche: course de poursuite illimitée. Plusieurs autres courses sont au programme.

### D. BERNASCONI BOXERA AU STADE LE 9 JUILLET

Les amateurs de boxe de Montréal reverront de nouveau Dominico Bernasconi à l'oeuvre. Le champion italien, qui a livré une si belle lutte, mardi soir, à Pete Sanstol, sera en effet de nouveau au programme de la prochaine séance du club de hockey Canadien, le 9 juillet, au Stade.

Bernasconi rencontrera un non moins redoutable adversaire que lors de son début à Montréal car il fera face à Harry Fierro, l'un des meilleurs poids coq au monde.

### MORENZ ET LAROCHELLE JOUENT AU BASEBALL

Les nombreux amateurs du jeu de baseball seront témoins, aujourd'hui, d'une partie entre l'équipe formée dernièrement par le promoteur Jos Choquette et celle du S.-Thérèse; ils verront sur le losange du Stade les fameux joueurs du Canadien qui l'ont rendu si célèbre dans le monde du hockey par leurs exploits qui ont émerveillé le Canada et les Etats-Unis.

Howie, Morenz, Wildor, Larochelle, Armand Mondou, Martin Burke et autres seront appuyés dans cette équipe par des joueurs de baseball réputés; nous avons nommé Petel, Oscar Major, Dallaire et autres qui sauront défendre dignement le club de Jos. Choquette. Le S.-Thérèse sera au complet, prêt à recevoir ces champions et à les vaincre.

Le public qui sera très nombreux vu la réputation de ces étoiles, saura gré au gérant MacDonald de donner au public des attractions de ce genre.

**UNE BAGATELLE**  
Derrière la toile.  
— Tu sais, Léa est au tableau.  
— Ah! bah!  
— Vingt francs d'amende... rien que cela.  
— Bigre! Qu'est-ce qu'elle a donc fait?  
— Elle a mordu le nez au régisseur.

**RESTITUTION**  
Le juge. — Le jury vous déclare innocent de ce vol.  
Le prisonnier. — Merci. Dois-je rendre la montre que j'ai prise?

### UNE COURSE DE TRENTE MILLES EN BICYCLES

Cet après-midi aura lieu la grande course de 30 milles du club Willisky. Le départ s'effectuera à 9 heures précises.

A juger par l'entraînement des coureurs des divers clubs, on est assuré de surprises. Les coureurs du club cycliste Willisky anticipent tous les honneurs, tandis que leurs adversaires revendiquent tous les lauriers.

### ROMEO DUVAL EST EN ROUTE POUR LA MALBAIE

Romeo Duval, l'infatigable touriste montréalais, qui a déjà porté les couleurs du club Quilicot, au guidon de sa bicyclette sur un parcours de 2,277 milles depuis le commencement de la saison, est parti pour la Malbaie, profitant de la vacance de la Confédération. Aujourd'hui, il sera à Sainte-Anne de Beauvaisers revendiquant tous les lauriers.

### COURSES A KING'S PARK du 2 au 9 juillet

Première course à 2.45 p.m.  
ADMISSION (taxe comprise) \$1.50  
Club House, UN dollar additionnel

**Gin Canadien Melchers Croix d'or**  
La boisson la plus saine  
Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.  
Trois grandeurs de flacons:  
Gros: 40 onces \$3.65  
Moyens: 26 onces 2.55  
Petits: 10 onces 1.10  
Distillerie: Berthierville, Qué. Bureau chef: Montréal  
DISTRIBUTEURS DEPUIS 1898  
MELCHERS Distilleries Limited

### T'a pas ? par RACEY



Tas pas déjà ramassé quelque chose comme ceci —



Et fait ceci —



Avec ce résultat - ci ? —



Tas pas ensuite essayé une BLACK HORSE? C'est l'as du paquet en tant qu'il s'agit de bière. F. 93

dites simplement —  
"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!  
Ta pos essayé la Kingsbeer